



## Communiqué de presse

Bruxelles, 16 février 2007

### **Six États et sept prestataires de services de navigation aérienne unissent leurs efforts pour créer un bloc d'espace aérien fonctionnel (FAB)**

#### **Forum international des partenaires à Bruxelles**

Six États européens et sept prestataires de services de navigation aérienne ont organisé aujourd'hui à Bruxelles un premier forum international visant à informer tous les partenaires concernés par une future structure transfrontalière de l'espace aérien au cœur de l'Europe.

Avec l'avènement du Ciel unique européen, la Commission européenne a appelé à la création de blocs d'espace aérien fonctionnels, communément dénommés FABs [Functional Airspace Blocks], pour répondre aux défis que pose la croissance du trafic aérien en Europe. Ces blocs d'espace aérien seraient organisés, non plus sur la base des frontières nationales, mais sur la base des courants de trafic. La Belgique, la France, l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse, ainsi que le centre Eurocontrol de Maastricht, mènent pour l'heure une étude de faisabilité visant à déterminer comment un bloc commun d'espace aérien, appelé FAB « Europe Central », permettrait d'atteindre les objectifs fixés par la Commission européenne.

La consultation de tous les partenaires est essentielle pour garantir la prise en compte des intérêts de l'ensemble des parties lors de l'étude de faisabilité. Sont principalement concernés les usagers civils et militaires de l'espace aérien, mais également les aéroports, les décideurs, le secteur industriel, les prestataires de services météorologiques, les États voisins et le personnel des services de navigation aérienne.





Si la sécurité aérienne est bien évidemment la priorité numéro 1, la capacité, l'efficacité économique et, derniers aspects mais non des moindres, la protection de l'environnement et le développement durable constituent les éléments moteurs de toutes les actions. La réalisation du FAB « Europe Central » exigera un très haut degré de coopération au niveau de l'ensemble des activités des prestataires de services de navigation aérienne : opérations, systèmes et services techniques, sécurité aérienne, gestion des ressources humaines, questions économiques et financières et développement de nouvelles activités.

L'espace aérien des six pays, tous situés au cœur de l'Europe, est l'un des plus fréquentés et des plus complexes au monde. Il est traversé par les principales voies aériennes et la plupart des grands aéroports européens ainsi que de nombreuses zones d'entraînement militaires y sont implantés.

Les États participants sont bien conscients que ce projet représente un défi de taille et que de très nombreux aspects devront être pris en considération. Cette tâche sera menée à bien par étapes, raison pour laquelle le projet devrait prendre plusieurs années. Il est capital de fixer dès aujourd'hui la feuille de route de ces développements futurs et de cerner toutes les améliorations potentielles à court terme en tant que gains immédiats.

L'interface avec les autres pays européens de même que les intérêts militaires et les aspects socio-culturels ne seront pas négligés. À terme, les parlements des différents États concernés devront s'accorder sur le plan de réalisation. Dès que l'étude de faisabilité aura été achevée dans les délais impartis, à savoir 2008, la phase de mise en œuvre pourra être engagée.





Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser à :

Belgocontrol (Belgique)

Guy Viselé, Nadine Meesen, +32 2 206 20 07 / 20 23

DSNA (France)

Thierry Liabastres, Jean-Marie Piduch, +33 15809 4901

DFS (Allemagne)

Axel Raab, Anja Tomic, +49 6103 707 4110

LAA (Luxembourg )

**NOM A CONFIRMER**

LVNL (Pays-Bas )

Katinka Horvath, Marjolein Wenting, +31 20 406 2175

Eurocontrol/Centre de contrôle de l'espace aérien supérieur de Maastricht

Fred Könnemann, Mireille Roman, +31 43 366 1247/1352

skyguide (Suisse)

Rosemarie Rotzetter, Patrick Herr, +41 22 417 40 08